La FGTB Horval
reste mon syndicat !

Seule la FGTB Horval se bat pour obtenir **une assurance autonomie en Wallonie au bénéfice de tous les travailleurs** (l'ensemble des travailleurs du secteur – de l'aide-ménagère sociale, en passant par la garde à domicile, l'aide familiale, l'assistante sociale, l'ouvrier polyvalent et le personnel administratif), de tous les bénéficiaires et de chaque citoyen.

La FGTB HORVAL est un syndicat au service de chacun et au combat pour TOUS !

Nous sommes représentés à la CP 318.01 qui s'occupe de tous les métiers du secteur. Nous sommes compétents **pour l'ensemble des travailleurs du secteur** peu importe leur statut.

Alors oui, la FGTB Horval est mon syndicat et le restera !

FGTB Horval
Rue des Alexiens 18
1000 Bruxelles
02/512 97 00
FGTBHorval
FGTB_Horval
www.horval.be

Ed. Resp. T. Cornu FGTB Horval - rue des Alexiens 18 - 1000 Bruxelles

Revalorisation
statut Aide Familiale
Vers le statut employé ... et pourquoi pas le statut unique ?

Statut unique : OUI
Perte de pouvoir d'achat : NON

Statut employé pour les Aides Familiales

La Ministre Greoli a annoncé, dans un e-mail, qu'elle a dégagé des moyens budgétaires pour **faire passer les aides familiales au statut "employé" en janvier 2019**.

Encore une fois, **la Ministre ne tient pas compte de la concertation avec les syndicats et les employeurs.**

C'est par hasard que nous avons appris qu'elle dégageait un budget de **3 millions €**.

Le mail qui tient lieu d'annonce officielle date du 18/10. Nous avons immédiatement interpellé la Ministre qui nous a promis une rencontre rapide : celle-ci aura finalement lieu **un mois après** notre demande !

3 millions est-ce suffisant ?

Si la Ministre veut éliminer toutes les discriminations entre ouvriers et employés, **NON ce n'est pas suffisant** !

- Le salaire garanti en cas de maladie est plus favorable aux employés ... si vous êtes malade plus de 15 jours.

- Le calcul du pécule de vacances est plus favorable aux ouvriers ... chaque année !

La Ministre s'attaquerait-elle à votre pouvoir d'achat ?

Pour toutes les Centrales de la FGTB, il a toujours été question d'une **harmonisation vers le haut quelque soit le statut**. C'est pour cela que la FGTB Horval a toujours défendu le statut unique.

Concrètement ça donne quoi ?

Aujourd'hui, les aides familiales "ouvrières" et "employées" ont

- le même barème
- les mêmes primes de fin d'année.

Mais une discrimination subsiste entre les employés du secteur.
Tous les employés ont une prime de fin d'année supérieure à celle des Aides Familiales.

Les Aides Familiales, **coeur du secteur**, seront-elles des **employées de deuxième catégorie** ?